

Tél. 06 85 11 59 65 - Email : ripe@ffessm.fr

PROJET EDUCATIF 2019

PREAMBULE

Les Rencontres Internationales de la Plongée Enfant, créées en 1994 par la FFESSM, regroupent durant plusieurs jours une centaine de jeunes licenciés de la FFESSM en un seul lieu, et proposent un projet Educatif de découverte de toutes les activités subaquatiques de la FFESSM, dans un esprit de partage, dans une démarche d'engagement responsable, et dans un cadre sécuritaire.

I- STATUT ET VOCATION DE L'ORGANISATEUR

L'association dite « Fédération Française d'Etudes et de Sports Sous-Marins (FFESSM) », fondée en 1955 et déclarée conformément à la loi du 1er juillet 1901, a pour objet de développer et de favoriser par tous les moyens appropriés, sur le plan sportif, artistique, culturel ou scientifique, la connaissance, l'étude et la protection du monde et du patrimoine subaquatiques, le respect de l'environnement, ainsi que la pratique de toutes les activités et sports subaquatiques ou connexes, notamment la nage avec accessoires, pratiquée en mer, piscine, lac ou eau vive.

Pour assurer une meilleure sécurisation de ses pratiques, la FFESSM a également pour objet l'enseignement du secourisme et elle peut participer, notamment sur demande des autorités, à des missions de secours ou de recherches.

La fédération a pour objectif l'accès à la pratique des activités physiques et sportives. Elle ne poursuit aucun but lucratif et s'interdit toute décision ou manifestation présentant un caractère politique ou confessionnel. Elle s'interdit également toute discrimination notamment en permettant l'égal accès à tous les licenciés aux organes de direction. Elle veille au respect de ces principes par ses membres ainsi qu'au respect de la charte de déontologie du sport établie par le Comité National Olympique et Sportif Français (CNOSF).

Elle assure les missions prévues par les dispositions de l'article L.131-8 du Code du Sport.
Sa durée est illimitée.

Politique environnementale :

Elle s'inscrit pleinement dans la stratégie nationale de développement durable du sport, dispose d'un véritable savoir-faire environnemental aujourd'hui largement reconnu.

Pour limiter l'empreinte environnementale des activités subaquatiques et promouvoir les comportements écoresponsables, elle a édité un guide FFESSM pour le développement durable, détaillant cinq engagements :

- Contribuer à la préservation des sites naturels en mer et en eaux intérieures.
- Contribuer à la connaissance des écosystèmes et à la veille écologique.
- Participer à la concertation pour un usage partagé de l'espace subaquatique.
- Promouvoir l'économie des ressources : eau, matériels, déchets, énergie.

Retrouvez les RIPE sur :

<http://ripe.ffessm.fr/ripeng>

 www.facebook.com/ffessmripe

 <http://twitter.com/ffessmripe>

Fédération française d'études et de sports sous-marins

Siège national : 24, quai de Rive-Neuve - 13284 Marseille CEDEX 07 - Tél. 33 (0)4 91 33 99 31 - Fax : 33 (0)4 91 54 77 43

www.ffessm.fr  N° Indigo 0 820 000 457

Tél. 06 85 11 59 65 - Email : ripe@ffessm.fr

Elle a signé la charte internationale du plongeur responsable.

En 2014, la FFESSM a obtenu le parrainage de Ségolène Royal, Ministre de l'Ecologie du Développement Durable et de l'Energie, pour l'organisation des RIPE et la mise en place de son projet « RIPE 2014, génération éco plongeur ». Puis le 11 février 2016 Madame Ségolène Royal, ministre de l'Ecologie, du Développement durable et de l'Energie, et Jean-Louis Blanchard, président de la FFESSM signent une **convention cadre pour trois ans**. Cette convention reconnaît le rôle de la FFESSM en faveur de la protection du milieu marin et son implication particulière dans la connaissance et dans l'éducation à l'environnement.

La ministre a salué à cette occasion différentes actions conduites par la FFESSM : le label de développement durable Ecosub, la sensibilisation des jeunes à l'environnement et en particulier les RIPE qu'elle avait parrainé en 2014, les démarches de sciences participatives, et les opérations de collecte des déchets immergés.

En 2018, la FFESSM est invitée au lancement du programme « génération océan » du ministère de la transition écologique et solidaire, et témoigne avec plusieurs de ses initiatives dont les RIPE, de son engagement dans le domaine, et s'affiche comme acteur majeur du milieu de la mer.

Politique citoyenneté et valeurs de la FFESSM :

Dans le cadre de la déclinaison fédérale du Plan "Citoyens du sport" demandé par le Ministère des Sports, la FFESSM a choisi de communiquer sur les valeurs définies par son Comité directeur national, et autour desquelles l'ensemble de ses actions s'articulent.



- 1/ **PLAISIR** (de la pratique des activités subaquatiques de loisirs)
- 2/ **RESPECT** (de l'environnement, des autres et de soi-même)
- 3/ **PARTAGE** (avec la communauté des plongeurs, apnéistes, hockeys subaquatiques, ...)
- 4/ **DEPASSEMENT DE SOI** (dans la pratique et la compétition)

Retrouvez les RIPE sur :

<http://ripe.ffessm.fr/ripeng>

www.facebook.com/ffessmripe

<http://twitter.com/ffessmripe>

Tél. 06 85 11 59 65 – email : ripe@ffessm.fr

Le Plan Citoyens du Sport 2016 de la FFESSM s'articule autour des points proposés par le Ministère des Sports:

VOLET 1: PROMOUVOIR PAR LE SPORT LES VALEURS CITOYENNES DE LA RÉPUBLIQUE

Objectif 1: Former les acteurs du sport fédéral à la citoyenneté

Objectif 2: Communiquer pour valoriser, sensibiliser et mobiliser

Objectif 3: Connaître les comportements contraires aux valeurs du sport pour mieux agir

Objectif 4: Outiller les acteurs du sport fédéral

VOLET 2: PERMETTRE L'ACCESSION A UNE PRATIQUE SPORTIVE REGULIERE ET ENCADREE, FAVORISANT L'EDUCATION, L'INSERTION SOCIALE ET PROFESSIONNELLE DES PUBLICS EN DIFFICULTE SOCIALE

Objectif 1: Mieux connaître la pratique sportive des différents publics

Objectif 2: Promouvoir une offre de pratiques diversifiées favorisant l'éducation et l'Insertion sociale et professionnelle

Objectif 3: Veiller à une véritable continuité éducative et sportive

Objectif 4: Favoriser l'accès à un engagement citoyen ou à un métier

Objectif 5 : Faire des événements sportifs un levier au service des territoires et des populations.

Politique éducative :

Pour son mandat actuel, correspondant à l'olympiade **2017 2021**, la FFESSM Fédération délégitaire de l'État, structure son programme autour de trois thèmes :

Le tissu Fédéral un art de vivre en société Des ambitions pour tous les territoires Partenariats et communication

Dans le premier de ces trois axes, une priorité est spécifiquement identifiée en direction **du public jeune**.

Extrait du programme : **La Fédération, les clubs et les activités, plongez 2.0**


Notre fédération se positionne comme membre de la communauté éducative, complémentaire au tissu scolaire et familial. Appréhendée au sens large, la contribution culturelle et éducative de notre Fédération se matérialisera par :

- L'initiation des jeunes à la pratique d'activités aquatiques et subaquatiques diversifiées ;
- La conception de produits « découverte » adaptés aux groupes, familles, « tribus »... ;
- Le développement de cursus « hybrides » permettant de combiner la recherche de technicité dans un cadre créatif et sans cesse renouvelé pour le côté plus ludique ;
- Le développement d'outils et supports adaptés : carnet de plongée, cartes de qualifications, supports vidéo en ligne ;
- La volonté de scinder au niveau des objectifs la tranche des « enfants » de celle des ad'Eau » qui n'ont pas du tout les mêmes attentes ;

Retrouvez les RIPE sur :

<http://ripe.ffessm.fr/ripeg>

 www.facebook.com/ffessmripe

 <http://twitter.com/ffessmripe>

Tél. 06 85 11 59 65 – email : ripe@ffessm.fr

- Le renforcement et le développement de la convention signée avec l'Education Nationale et avec l'UNSS pour promouvoir nos activités pendant le temps scolaire ;
- L'étude d'une convention avec les universités, sur le type de celle signée avec l'Éducation Nationale, afin de permettre aux jeunes qui auront commencé une formation FFESSM en collège ou lycée, de poursuivre cette activité. Cela nous permettra de garder ce public au sein de la fédération et cela leur permettrait d'avancer dans leur formation et pourquoi pas de devenir des encadrants actifs plus tôt dans leur parcours ;
- La création pour les clubs d'une convention type de partenariat Établissement scolaire / club ;
- Le recensement des enseignants licenciés afin de créer une liste de personnes ressources.

II- LES OBJECTIFS EDUCATIFS DES RIPE

Déclinaison directe de sa politique Fédérale, Environnementale, Citoyenne, et Jeunesse, les RIPE adoptent ses propres objectifs Educatifs, et mettent en avant chaque année un thème spécifique, véritable fil conducteur du projet pédagogique.

Le public accueilli est composé de jeunes licenciés de la Fédération Française d'Etudes et de Sports sous-marins ayant une pratique régulière de l'activité en club tout au long de l'année.

La tranche d'âge la plus étendue concernerait les 8/18 ans. Cette tranche d'âge est amenée à être précisée chaque année en fonction des possibilités d'accueil et des objectifs du projet pédagogique.

Cette manifestation a pour objectif général de promouvoir une pratique citoyenne et respectueuse de l'environnement des activités subaquatiques auprès du jeune public (enfants et adolescents).

Elle se propose de mettre en lien, à destination du jeune public, toutes les activités sportives et culturelles regroupées au sein de la FFESSM. Toutes les commissions fédérales sont donc présentes et mettent en commun leurs compétences et leurs spécificités pour cette manifestation.


Objectifs éducatifs spécifiques des RIPE :

- Permettre la découverte des différentes disciplines sportives et culturelles proposées par la Fédération française d'Etudes et de Sports Sous-Marins, dans un environnement naturel.
- Mettre en lien ces différentes disciplines dans une approche transversale des activités.
- Favoriser les liens, les échanges et le partage entre clubs accueillant des mineurs.
- Motiver la création et le fonctionnement des sections jeunes au sein de la FFESSM.
- Favoriser les liens entre générations à travers une pratique commune.
- Favoriser la pratique des activités subaquatiques pour les jeunes filles.
- Favoriser l'engagement et la prise d'initiative des jeunes au travers de leurs pratiques subaquatiques et des temps de vie collectifs.

Retrouvez les RIPE sur :

<http://ripe.ffessm.fr/ripeg>

 www.facebook.com/ffessmripe

 <http://twitter.com/ffessmripe>

Tél. 06 85 11 59 65 – email : ripe@ffessm.fr

III- LES MOYENS POUR PERMETTRE LE FONCTIONNEMENT DES RIPE

Moyens logistiques et techniques

Un partenariat est établi entre la FFESSM et le CRE RATP via son centre de vacances Tamaris de la Seyne sur Mer, le restaurateur « les sources de Manon », et cinq structures de plongée du secteur de la Seyne sur Mer et Saint Mandrier, affiliées à la FFESSM (CPSM, CSMS, Hippocampe, CPSF et Archimède) pendant la durée de la manifestation, pour les locaux et les moyens logistiques nécessaires à l'accueil, l'hébergement et la restauration des jeunes et de leurs accompagnants, ainsi que les équipements et infrastructures (matériel et support plongée) utiles au bon déroulement des activités des RIPE, dans le cadre de la réglementation en vigueur.

Moyens humains

Cinq catégories de personnes participent à l'accueil et à l'encadrement des mineurs pendant la durée de la manifestation:

- Le Comité d'organisation composé de référents nationaux désignés pour leurs compétences dans l'organisation des activités subaquatiques en direction des jeunes sous l'autorité du Comité Directeur National de la FFESSM, parmi lequel un directeur de la manifestation a été nommé. Des représentants mandatés par l'organisateur seront donc présents pendant toute la durée de la manifestation et se tiendront informés de ses conditions de déroulement en temps réel.
- Les encadrants spécialisés de chaque commission culturelle scientifique et sportive nationale concernée, qui organisent les ateliers à destination des jeunes et de leurs encadrants.
- Une équipe de BAFA (Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateurs) engagée pendant la durée de la manifestation pour animer les plages horaires inter activités physiques, et soutenir les encadrants durant les ateliers, dans la gestion matérielle et sanitaire des jeunes.
- Une équipe médicale (médecins et infirmier) issue de la commission médicale nationale, pour assurer la sécurité et le suivi sanitaire des participants.

Moyens financiers et partenaires

La FFESSM accorde une grande importance au développement des diverses activités fédérales chez les jeunes. Elle met à la disposition de la manifestation une enveloppe budgétaire de l'ordre de 6000 €, à laquelle s'ajoutent des lignes budgétaires prises en charge par les Commissions Nationales participantes. Cette enveloppe conséquente a deux objectifs :

- Couvrir toute l'organisation et l'infra structurel (hébergement, restauration, plongées, activités, gonflage, déplacement et frais de transport de l'organisation)
- Financer une partie du prix unitaire demandé à chaque jeune et à chaque accompagnant. Ainsi la fédération contribue à l'abaissement du coût de façon très attractive, permettant au plus grand nombre de clubs de pouvoir participer. La manifestation, d'une durée de 3 jours et demi et 3

Retrouvez les RIPE sur :

<http://ripe.ffessm.fr/ripeng>

 www.facebook.com/ffessmripe

 <http://twitter.com/ffessmripe>

Tél. 06 85 11 59 65 – email : ripe@ffessm.fr

nuits comprenant la pension complète, un repas de gala le dernier soir, toutes les animations, les déplacements intermédiaires depuis la gare, le prêt de matériel, revient à 255 € par jeune et par encadrant.

Les partenaires associés à la manifestation sont le CRE RATP, la société SCUBAPRO-UWATEC, le cabinet AXA/LAFONT, les structures de plongée CPSM, CSMS, CPSF, Hippocampe et Archimède, l'association de protection de l'océan Longitude 181 et le Comité du Var de la FFESSM.

Les partenaires locaux, géographiquement proches de la manifestation sont également informés et sollicités, comme les municipalités de La Seyne sur Mer et Saint Mandrier.

IV- INFORMATION COMMUNICATION

Les RIPE bénéficient d'une communication importante au travers des supports habituels de la FFESSM (revue fédérale Subaqua, site internet www.ffessm.fr) ou des médias locaux, mais aussi grâce à un site internet dédié (<http://ripe.ffessm.fr>) ou encore aux réseaux sociaux (facebook <http://www.facebook.com/ffessmripe> et twitter <http://twitter.com/ffessmripe>).

L'information en direction des participants, jeunes ou encadrants, familles, amis, peut se faire en direct, avant, pendant et bien sûr après les RIPE grâce à ces TIC (Techniques de l'Information de la communication).

V- EVALUATION

La méthode d'évaluation permettant d'apprécier la pertinence de l'action, son efficacité, son efficience, son utilité et sa cohérence, prévoit d'impliquer l'ensemble des acteurs de la manifestation (organisateurs et participants) sous deux formes :

- Réunion bilan immédiate à l'issue de la manifestation, regroupant l'ensemble de l'équipe d'organisation, l'ensemble de l'équipe d'encadrement et un ou plusieurs représentants de la structure d'accueil.
- Questionnaires à l'attention des participants, exploitables lors d'une réunion post manifestation.
- Le site Internet et les réseaux sociaux accessibles à tous et évolutifs permettent de créer un lien entre tous les acteurs de cette manifestation (parents, jeunes, encadrement...) pendant toute sa durée et au-delà.



ARCHIMEDE PLONGEE

Retrouvez les RIPE sur :

<http://ripe.ffessm.fr/ripeng>

www.facebook.com/ffessmripe

<http://twitter.com/ffessmripe>